Rapport sur la santé mentale des enfants et adolescents en Europe **[1]**

ENOC (European Network of Ombudspersons for Children) (2018). ***La santé mentale des enfants et adolescents en Europe. Rapport de synthèse.*** Strasbourg, ENOC.
Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la programmation annuelle du **Réseau européen des défenseurs des enfants** (ENOC) qui est une organisation sans but lucratif réunissant des institutions indépendantes des droits de l'enfant en charge de la promotion et protection des droits de l'enfant tels qu'ils sont formulés dans la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE). Établi sur la base des réponses à un questionnaire apportées par 24 institutions de l'ENOC, ce rapport propose d'abord une analyse transversale de la situation européenne : différentes conceptions de la santé mentale selon les répondants ; politiques publiques adoptées en faveur de la santé mentale ; principales difficultés observées dans les pays. Il présente ensuite les différentes dispositions mises en place en faveur des droits et de la participation des enfants et adolescents hospitalisés. Le dernier chapitre est consacré aux questions relatives à l'exclusion et la stigmatisation des jeunes ayant des troubles psychiques.
Lire le rapport sur le site du Défenseur des droits (.pdf, 2,5 Mo) [2]

Liens
[1] https://inshea.fr/fr/content/rapport-sur-la-sant%C3%A9-mentale-des-enfants-et-adolescents-en-europe
[2] https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/rapport-enoc-fr-num-05.09.18.pdf